

DECISION N°016/ENVOL-RDC/PN/11/2019 DU 13/11/ 2019 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COORDINATION PROVINCIALE DE LA TSHOPO

LE PRESIDENT NATIONAL D'ENVOL,

Vu la Constitution du 18 février 2006, spécialement ces articles 6, 7 et 8 ;

Vu la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et Fonctionnement des partis politiques;

Vu l'arrêté du Vice-Premier ministre, ministre de l'intérieur et sécurité n°072/2011 du 09 juin 2011 portant enregistrement de l'Envol de la Rd. Congo, en sigle « ENVOL » ;

Vu les Statuts de l'ENVOL spécialement ses articles 49, 52, 53, 81 et 84;

Considérant les recommandations du Bureau Politique tenu à Kinshasa sous forme de convention élargi aux coordinations et fédérations du 11 au 13 juillet 2019 ;

Vu la nécessité de la restructuration en vue de relancer les activités du parti et son animation sur le territoire national ;

Vu les résultats électoraux issus des élections de décembre 2018 :

Vu la délibération de la réunion du Comité National du 04 Novembre 2019 ;

DECIDE:

Article 1:

Sont nommés membres de la Coordination provinciale de la TSHOPO, les personnes dont les noms sont en regard de leurs fonctions :

Monsieur Jean Robert AMEDREBOMBI	Coordonnateur
Monsieur Jussy BONDOKO BOLEBO	Coordonnateur Adjoint en charge de l'implantation et de la mobilisation politique
Monsieur Roger KETA	Coordonnateur Adjoint en charge des finances et logistique
Monsieur ANDONI MAHAMBA	Coordonnateur Adjoint en charge du processus électoral
Monsieur Honoré TSHUPA	Secrétaire Permanent
Madame Martine SIWANGU	Présidente de la ligue des femmes
Monsieur Emmanuel NOZIODANE	Président de la ligue des jeunes
Monsieur Sylvain KISUMANO	Secrétaire Rapporteur
Monsieur Charlie KAVUO	Secrétaire Rapporteur Adjoint
. Madame Bibiche BENGOY	Secrétaire en charge de la sensibilisation électorale
	Monsieur Jussy BONDOKO BOLEBO Monsieur Roger KETA Monsieur ANDONI MAHAMBA Monsieur Honoré TSHUPA Madame Martine SIWANGU Monsieur Emmanuel NOZIODANE Monsieur Sylvain KISUMANO Monsieur Charlie KAVUO

11. Monsieur Héritier LANDU	Secrétaire en charge de la nouvelle technologie
12. Monsieur Edouard LOSEMEKE	Secrétaire en charge de la mobilisation
13. Monsieur Jean Marie BOKOTA	Secrétaire en charge de l'implantation et de la

14. Madame Jacquie BOMELA

15. Monsieur DJO MWANZA ILUNGA

16. Madame Michenne DEMBO

17. Monsieur COSMAS MELINGO

Monsieur Jean Louis GBANBGI
 Monsieur Placide NYEMBO
 Monsieur Désiré LOTIMA
 Monsieur Jean Pierre WEMA
 Monsieur Augustin MUTOMBO

23. Monsieur Innocent SEFU MEDRE

24. Monsieur Franck YANGAMBI

25. Monsieur Isaac BOUNDABO26. Monsieur Jérémie SHINDANO27. Monsieur Jean Claude AZANGA

gestion des fédérations Secrétaire en charge du genre

Secrétaire en charge des sports et loisir

Secrétaire en charge du protocole et organisation

des manifestations

Secrétaire en charge de la sécurité et

renseignements

Secrétaire en charge de l'animation et de la visibilité Secrétaire en charge du suivi et de l'inspection Secrétaire en charge des stratégies et programmes Secrétaire en charge des relations publiques

Secrétaire en charge des relations publiques Secrétaire en charge de la mobilisation des

cotisations

Secrétaire en charge des relations avec les

associations

Secrétaire en charge de la communication et

porte-parole Conseiller Conseiller Conseiller

Article 2:

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures et contraires à la présente décision.

Article 3:

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature

Wour les

Fait à Kinshasa, le 13 Novembre 2019

Delly SESANGA HIPUNGU DJA KASENG

TÉL : +243 99 89 60 650 - +243 82 32 71 314